



CSE réseau • 3

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
22 et 23 avril 2026

Christophe Poullain, Directeur du Réseau et président du CSE nous accueille en répondant à quelques interrogations soulevées dans les liminaires.

"Non il n'y a pas de projet de fermeture de locales ... mais rien n'empêche de réfléchir à des évolutions !"

"Quelles sont les perspectives avec notre budget restreint ? La priorité est toujours au numérique. "Streaming first" est prévu à horizon mai/juin : le projet numérique du Réseau vise avant tout la plateforme commune Ici avec notamment le développement des vidéos verticales."

"Je ne mens pas !"

Sur ces points, nous n'oserions en douter. Mais Force Ouvrière prévient, plus rien ne doit se faire dans le dos des salariés ! Au contraire, si certaines transformations semblent inéluctables, ils doivent y être associés en toute transparence. Il serait temps, au regard de l'indigence du dialogue social dans le réseau et la fabrique, du climat de défiance qui frappe les équipes et leur manager, des restrictions budgétaires toujours plus violentes, et d'une commission d'enquête parlementaire qui aura su détruire le peu de moral qui subsistait dans le cœur des troupes. En témoignent les déclarations d'accidents du travail et le taux d'absentéisme dont personne ne peut croire qu'ils sont le fait du seul hasard. FO demande sur ce sujet une vraie réaction du côté de la direction et rappelle qu'il est de la responsabilité de l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, car sur ce point le doute persiste....

Vie du CSE

- 1) Désignation d'un RP suppléant à Bordeaux en remplacement de Marianne Caussade, démissionnaire, c'est Elise Daycard qui est élue.
- 2) Désignation d'un RP titulaire à Limoges en remplacement de Guillaume Schons, démissionnaire, c'est Mathilde Rezki qui est élue.
- 3) Désignation d'un RP titulaire à Paris Ile de France en remplacement de Mathieu Caillaud, démissionnaire, c'est Sophie Béchir qui est élue.
- 4) **Désignation des membres de la CSSCT** : FO n'étant toujours pas représenté à cette commission, les élus FO ont voté contre cette nouvelle liste de candidats car le suffrage des électeurs n'est toujours pas respecté !
 - Karine Cevaër
 - Rabéa Chakir-Trébosc
 - Séverine Dangin
 - Bruno Espalieu est élu rapporteur
 - Magali Roubeau-Soutrelle
 - Chloé Tempéreau
- 5) **Désignation d'un référent RGPD** : Jean-Hervé Guilcher
- 6) **Remplacement au sein de la commission Antenne** : Coralie Becq en remplacement de Marc Taubert.
- 7) **Remplacement au sein de la commission Moyens internes de Fabrication**
Nicolas Marousez en remplacement de Anthony Agoune.

Point sur la situation au sein de l'antenne de Paris-Ile-de-France

Lors du CSE de Mars, alertés par les salariés sur place, les élus ont interrompu l'instance et se sont déplacés dans les locaux de Paris Ile de France pour voir par eux-mêmes de quoi il retournait. Salariés en grève depuis des semaines, certains en arrêt maladie... Sans réponses satisfaisantes de la Direction, les élus ont déclenché un Danger Grave & Imminent (DGI). Cela a donc officialisé une enquête.

A partir de là, de nombreux échanges entre les différentes Directions concernées ont eu lieu et ont permis de retrouver un certain apaisement et d'apporter enfin quelques solutions, notamment en proposant un plateau digne de ce nom pour les journaux. Les organisations syndicales ont donc levé les préavis de grève et le DGI.

En continuité de l'Instance de Proximité, la Direction Régionale va mettre en place une commission transverse à tous les intervenants impactés.

Vos élus Force Ouvrière ont entendu les excuses de la Direction, suffisamment exceptionnelles pour ne pas y prêter attention. Nous attendons de voir où tout cela mènera et nous restons attentifs aux suites données.

→ [Lire le protocole de levée de préavis de grève](#)

Information : Dénonciation de l'usage relatif à la tenue de l'instance mensuelle de proximité de Bretagne sur une journée

En présence de Laurent Le Mouillour, Directeur régional Bretagne, Marie Preschoux, RRH Bretagne et David Mérieux secrétaire de l'instance de proximité.

La direction du réseau a informé les élus de son souhait de dénoncer l'usage en place depuis 2022 concernant la tenue de l'instance mensuelle de proximité de Bretagne sur une journée complète. Elle justifie son choix par une volonté d'harmonisation du réseau. A partir du mois d'août 2026, cette instance se tiendra sur une demi-journée comme les autres instances de proximité du réseau.

Compte-rendu de la CSSCT du 23 mars 2026

La CSSCT du 23 mars 2026 débute par un signalement de danger grave et imminent lié à un salarié, avec demande d'analyse des risques collectifs et problème d'accès au registre DGI.

Le bilan des assistantes sociales montre une activité stable, centrée surtout sur la santé, la vie au travail et la famille, avec un besoin de meilleure diffusion des informations aux salariés. Le taux d'absentéisme augmente (7,19%), principalement à cause des arrêts longs et d'accidents du travail plus graves. Les élus alertent sur des risques de surcharge et d'épuisement, ainsi que sur des pratiques managériales inadaptées.

Le sujet de la station d'Antibes a particulièrement donné lieu à de longs échanges entre les élus et la direction. Une démarche de "thérapie sociale" a été menée pour apaiser les tensions, avec des résultats jugés mitigés par les élus. La direction observe une amélioration du climat, mais les causes profondes semblent encore peu traitées.

Un livret de prévention a été présenté aux membres de la CSSCT, globalement utile mais perfectible dans son contenu et son application sur le terrain. La CSSCT souhaite améliorer les enquêtes après accidents du travail via des questionnaires et garantir la confidentialité. Des critiques portent sur le manque de participation de certains services aux échanges. Globalement, la réunion met en évidence des tensions persistantes et un besoin de prévention plus efficace et suivie.

→ [Lire la résolution du CSE réseau sur la désignation des membres de la CSSCT](#)

Présentation du rapport de gestion 2025 et du budget 2026 du Réseau France 3

En présence de Philippe Angot, directeur financier réseau France 3

Le budget 2026 du réseau France 3 s'inscrit dans un **contexte de désengagement massif de l'État dans l'audiovisuel public**. Sur les **150 Millions d'euros d'économies** supplémentaires imposées à France Télévisions, **13,7 M€ sont supportés par le réseau**, de façon clairement disproportionnée. Le

budget du réseau s'établit à **440,4 M€**, soit une **baisse historique de 3,3 %**, jamais connue auparavant de budget à budget.

Cette austérité se traduit par une **véritable saignée des effectifs** :

- 45,1 ETP en 2026** rien que pour le réseau sur les 81 supprimés dans l'entreprise .
- 90 ETP depuis Tempo**.

Le réseau concentre jusqu'à **40 % des suppressions d'emplois de l'entreprise**, alors qu'il représente un tiers des effectifs. Les régions sont lourdement touchées, tandis que **la part Siège du réseau est la seule entité en hausse d'ETP**. Les élus dénoncent une **opacité persistante** sur les critères de répartition et l'absence d'informations par antenne. Ils constatent qu'en 2025, le réseau a **sous-consommé son budget**, avec **- 11,8 M€ sur la masse salariale**, obtenu essentiellement par le gel de postes, le non-remplacement des absences et la chute de l'emploi des non-permanents. Pour 2026, malgré la baisse des ETP, les contraintes restent extrêmement fortes et feront peser une pression accrue sur les équipes. La DRH du réseau explique aux élus qu'elle essaie de se projeter jusqu'à 2030 sur la réduction des ETP notamment en comptant sur les départs en retraites qui pourraient ne pas être remplacés ; l'estimation est de 50 ETP.

-Les **charges hors personnel** diminuent fortement en 2026, notamment sur les frais de mission, la communication et surtout les **achats de programmes (-7,7 M€)**.

-**L'investissement** dans le documentaire baisse lui aussi nettement (le fond régional est divisé par 2) et les grilles seront remplies par davantage de rediffusions et de programmes multi-régions.

-Les **recettes publicitaires** poursuivent leur chute, sans perspective d'amélioration, et le réseau reste exclu des recettes numériques.

-Enfin, les élus alertent sur le **manque de transparence du projet Overdrive**, qui a coûté près de **18 M€**, sans démonstration des économies d'emplois initialement annoncées.

La stratégie actuelle fragilise durablement l'emploi, la production et la mission régionale de France 3. La direction ajoute que comme l'entreprise n'a toujours pas de COM (contrat d'objectifs et de moyens), il est difficile de se projeter n'ayant pas de vision de budget sur les années à venir....

Compte-rendu de la commission emploi-formation du 9 mars 2026

En présence de Muriel Blanchard, RRH Fabrique et de Jimmy Shibduth, RRH Fabrique

La commission Emploi-Formation du 9 mars 2026 a examiné l'évolution des effectifs de la Direction des Moyens de Fabrication (DMF ou la Fabrique) et du réseau France 3 au 31 décembre 2025, en soulignant d'emblée la difficulté d'analyse due à l'absence de lien entre les données d'emploi et le volume réel d'activité.

À la DMF, les effectifs sont en baisse, avec plus de départs que d'arrivées et une diminution notable des heures supplémentaires, ce que la direction attribue à une politique globale de réduction des effectifs sans objectif chiffré précis. Vos élus Force Ouvrière s'inquiètent toutefois de cette tendance, qu'ils jugent contradictoire avec la volonté affichée d'internaliser la production. A la Fabrique aussi il n'est pas possible de parler activité. Où le faire s'interrogent les élus ? Pas de réponse...

Du côté du réseau France 3, la baisse des effectifs se poursuit également avec -54,5 ETP. C'est une tendance continue à la baisse depuis plusieurs années, accompagnée d'une diminution des heures supplémentaires interprétée comme un signe de recul de l'activité. L'organisation interne est perçue comme complexe et instable, avec des changements fréquents rendant la lecture des données difficile.

Enfin quelques chiffres : 172 postes ont été pourvus en 2025, dont 55% en mobilité et 45% en recrutements. Il s'agit de 47% de journalistes et de 53% de PTA.

Enfin, les élus alertent sur les risques pour la santé des salariés, le manque de moyens en prévention et la précarité de certains emplois.

Information/consultation : changement de médecine du travail pour les salariés de la Locale du Mans

En présence de Christine Vilvoisin, Directrice régionale Pays-de-la-Loire et Anne-Sophie Masset, RRH Pays-de-la-Loire

Ce projet concerne le **changement de service de prévention et santé au travail (SPST)** pour les 10 salariés de la locale de France 3 Le Mans.

Actuellement rattachés au service ST72, les salariés et la Direction régionale rencontrent depuis plusieurs années des dysfonctionnements importants : manque de communication (notamment avec les médecins du travail), suivi insuffisant des situations individuelles, absence de bilans annuels, problèmes d'accès aux outils, et difficultés administratives telles que la radiation du compte FTV !

Cette situation empêche l'employeur de garantir correctement ses obligations légales en matière de santé au travail. Il propose donc de rattacher ces salariés au SSTRN basé à Nantes. Ce service opère déjà à Nantes et dans les locales des Pays de la Loire : il connaît donc les métiers, les conditions de travail et le reste du collectif.

Ce changement voulu par la Direction est soutenu par les représentants de proximité.

Les élus votent donc un avis favorable en pointant qu'un soin devra être apporté par la Direction aux déplacements (temps, moyens de transport, défraiements) que cela implique.

Prochain CSE du Réseau prévu les 20 et 21 mai & CSE Réseau extra le 19 mai

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Sébastien LEBAILLY - Teddy CARUEL - Amélie DOUAY - Alexis DUMOULIN • **Suppléants :** Franck FAZEKAS - Hervé MORIN - Claude FALLAS - Bruno DEMANGE - Lisa JARDINI • **Représentant Syndical :** Guy MARLIER